

L'ALERTE DU



Collectif de Réflexion
et d'Initiative Citoyenne

A L'AGGLO GAILLAC GRAULHET SAUVE QUI PEUT SALVADOR

Depuis les recours de «No Bitume» contre le projet d'usine d'enrobés à Montans (Guarrigue Longue), Paul Salvador, président de l'Agglomération Gaillac-Graulhet est mis en cause à plus d'un titre.

Soupçonné de conflits d'intérêts avec la société Laclau (Brens) à propos de la vente de terrains sur Montans, il a été auditionné le 29 mai 2024 «dans le cadre d'une enquête pour trafic d'influence et prise illégale d'intérêt» (Voir article de La Dépêche du 29 mai 2024). Le juge chargé de l'instruction l'a mis en examen le 31 mai, ainsi que deux des frères Laclau, Sylvain et Jean Marc. Deux collaboratrices de Paul Salvador sont également mises en causes : Sabine Brosse «influente» directrice de la «Toscane Occitane» et Cathy Bour, chargée de gestion immobilière.

D'après une analyse précise de Médiacités, tout commence en juin 2022.

«Ce jour-là, Paul Salvador préside la séance de l'Agglo, qui vote la cession de deux parcelles de 69 000 m² à Matériaux Enrobées Pastel, une société détenue par NGE Routes (l'un des concessionnaires de l'A69) et une société appartenant aux frères Laclau. Or, comme l'a découvert le collectif «No Bitume», Paul Salvador est associé avec les Laclau à titre personnel. En potentielle situation de conflit d'intérêts, «il aurait fallu qu'il se déporte immédiatement», diagnostique Elsa Foucaut, consultante et spécialiste de la transparence de la vie publique. »¹. Ce qu'il n'a pas fait.

1 - Construction de lotissement Chem. de Lapeyre (Gaillac)
Photographie : FR3 Régions -France Info



Plus d'information sur :
www.nobitume.fr



2 - Paul Salvador, Photographie : « Le Journal d'ici »



¹ - Voir Médiacités Toulouse du 24 juin 2024 – Article de Coline Desbois et Gael Cérez

Mieux, il fait voter, le 22 mai 2023, une délibération rectificative confirmant la vente du terrain de Montans, sans prendre part au vote, lors d'une séance présidée cette fois par Martine Souquet, première vice-présidente de l'Agglo et maire de Gaillac. Et bien sûr, celle-ci, confiante, n'a rien vu venir.

Depuis, la position de Paul Salvador à la tête de l'Agglomération Gaillac-Graulhet devient intenable. La presse parle d'une « situation ubuesque » puisque la justice lui interdit de mettre les pieds dans les locaux de l'Agglo à Tecou, et d'être « en contact de toute nature » avec le vice-président délégué aux affaires juridiques, Paul Boulvrais, ou avec la directrice générale des services (DGS), Patricia Inghelbrecht.

Rappelons que celle-ci, dès janvier 2024, a activé l'article 40 du Code de procédure pénale qui oblige tout fonctionnaire ou agent public « qui acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit dans l'exercice de ses fonctions à en informer « sans délai », le procureur de la République [...] et à lui transmettre tous les renseignements, procès-verbaux et actes qui y sont relatifs ».

Bonjour l'ambiance entre la DGS et le Président de l'Agglo !

Bref l'Agglo est ingérable depuis juin 2024.

Mais qui est Paul Salvador ? Maire de Castelnaud de Montmiral depuis 35 ans, conseiller départemental depuis 1992, vice-président du Département en charge du tourisme, Président de l'agence « Tarn attractivité » et « Toscane Occitane », il est investi à titre personnel dans plusieurs projets (Domaine de la Durantié) et actionnaire dans plusieurs sociétés dont certaines tenues par les frères Laclau.

C'est surtout, depuis sa création en 2017, le Président de l'Agglomération Gaillac-Graulhet, où il faisait la pluie et le beau temps jusqu'à récemment.

Après la condamnation de Patrice Gausserand, ancien maire de Gaillac, cette image d'un politique local plongé jusqu'au cou dans les « petits arrangements entre amis » est ressenti par tous comme une trahison face à ceux et celles qui exercent leur mandat avec probité. Le CRIC, pour sa part, croit en une éthique du service public opposée aux enjeux individuels.

3 - Manifestation de No Bitume devant le Conseil d'Agglomération Gaillac-Graulhet, 25 mars 2024.
Photographie : Le Tarn Libre



C.R.I.C.

Collectif de Réflexion
et d'Initiative Citoyenne

**Pour contacter le C.R.I.C. et échanger,
proposer, imaginer :**

81cric@gmail.com

Plus d'information sur :

facebook.com/CRIC81

